

## Réaction aux annonces d'Annie Genevard : des signaux positifs à renforcer pour la filière blé dur

**La filière céréalière salue l'annonce faite par la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, lors de son déplacement à Marseille consacré au blé dur. L'attribution d'une enveloppe de 3 millions d'euros dans le cadre d'un plan de souveraineté de la filière ainsi que la revalorisation des aides couplées de la PAC constituent des signaux positifs. Ces engagements devront toutefois s'inscrire dans une stratégie de long terme pour répondre pleinement aux enjeux de souveraineté alimentaire, de compétitivité et d'adaptation au changement climatique.**

« *Nous saluons la mobilisation et les décisions d'Annie Genevard, qui vont dans le bon sens* », déclare Benoît Piétrement, président d'Intercéréales aux côtés de l'Association Générale des Producteurs de Blé (AGPB), de La Coopération Agricole Métiers du Grain, de NegoA et du CFSI-SIFPAF. Ces annonces interviennent dans un contexte de fragilisation de la filière : en 15 ans, les surfaces en blé dur ont en effet été divisées par deux et 65 % des pâtes consommées en France sont aujourd'hui importées, alors que la consommation de pâtes a augmenté de 10 % depuis 2019. Il y a donc urgence à regagner notre souveraineté, sur un secteur aussi emblématique que les pâtes et le couscous.

Cette annonce s'inscrit dans la continuité du plan de souveraineté de la filière blé dur, lancé par Intercéréales en février 2024, avec l'engagement des pouvoirs publics. Ce plan, doté de 43 M€ sur 5 ans, repose sur 3 priorités : sécuriser tous les acteurs, décarboner la filière et travailler sur les variétés de demain.

L'enveloppe annoncée de 3 millions d'euros marque une première étape pour relancer la recherche variétale avec un objectif clair : identifier les variétés de blé dur adaptées aux besoins de la filière et au climat de demain. Cette première phase de recherche visera à :

- augmenter le nombre de variétés disponibles pour les agriculteurs,
- accélérer l'adaptation de ces variétés au changement climatique,
- élargir la zone de culture du blé dur en France.

La réussite de ce plan ambitieux dépendra également d'un soutien accru aux producteurs céréalières fragilisés sur le plan économique. Ils saluent à ce titre le doublement des aides couplées de la PAC en zones traditionnelles récemment annoncé par la ministre pour un montant de 7,5 millions d'euros mais appellent néanmoins à aller plus loin pour répondre à l'enjeu de la production car la baisse des surfaces concerne l'ensemble du territoire français.

« *Nous appelons donc à intensifier cette dynamique en l'inscrivant dans une stratégie de long terme, intégrant les problématiques de tous les acteurs, de l'amont jusqu'à l'aval* », insistent les responsables de la filière avant de conclure : « *nous sommes tous pleinement mobilisés et prêts à travailler dès à présent avec les pouvoirs publics à la mise en œuvre concrète de ces annonces, pour enrayer la baisse des surfaces en blé dur* ».

Pour en savoir plus sur le plan de souveraineté de la filière blé dur : [consultez notre dossier de presse.](#)

### **A propos d'Intercéales**

*Intercéales est l'interprofession représentative de la filière céréalière. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international. La filière céréalière française compte 538 000 emplois, 210 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.*

**Contacts presse** : Mathilde Toulet, 06 58 51 78 02, [mtoulet@intercereales.com](mailto:mtoulet@intercereales.com) et Laura Laloux, 06 99 36 59 51, [llaloux@intercereales.com](mailto:llaloux@intercereales.com)

### **A propos de l'AGPB**

*L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)*

**Contact presse** : Charles Collet, 06 68 69 00 99, [charles.collet@confluence.fr](mailto:charles.collet@confluence.fr)

### **A propos de NegoA**

*NegoA est un syndicat, représentatif des entreprises patrimoniales de commerce de grains et de distribution d'approvisionnement en France. La fédération compte 300 entreprises du négoce agricole. Elle accompagne ses adhérents d'un point de vue métier, juridique et social. NegoA représente ces hommes et ces femmes, entrepreneurs, auprès des pouvoirs publics et défend leurs intérêts.*

**Contact presse** : Laura Tupinier, [ltupinier@negoa.fr](mailto:ltupinier@negoa.fr)

### **A propos de La Coopération Agricole – Métiers du grain**

*La Coopération Agricole Métiers du grain est la représentation unifiée de 195 coopératives qui réalisent plus de 70 % de la production de semences, de la collecte des céréales et des oléo-protéagineux en France et de l'approvisionnement des agriculteurs en intrants et produits de protection des plantes.*

**Contact presse** : Sabri Derradji, 06 61 85 90 77, [sderradji@lacoopagri.coop](mailto:sderradji@lacoopagri.coop)

### **A propos du CFSI/SIFPAF**

*Le Syndicat des Industriels Fabricants de Pâtes Alimentaires de France (SIFPAF) est une organisation professionnelle qui regroupe les industries de la transformation de la semoule de blé dur en pâtes alimentaires sèches et couscous non préparé. Le Comité Français de la Semoulerie Industrielle (CFSI) est quant à elle l'organisation professionnelle qui regroupe l'ensemble des industries de la première transformation du blé dur.*

**Contact presse** : Christine Petit, [sifpaf@cfsi-sifpaf.org](mailto:sifpaf@cfsi-sifpaf.org)